

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 décembre 2021

---

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 19

présenté par

M. Meizonnet, Mme Le Pen, M. Bilde, Mme Pujol et Mme Houplain

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 21.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les sanctions prévues sont beaucoup trop lourdes au regard de l'infraction.

Par cet amendement nous proposons la suppression de l'alourdissement prévu à cet alinéa.